

Comité Linguistique Kotava ~~ 04-05/04/2009

Compte rendu simplifié et résolutions adoptées

Conformément et en vertu de ses attributions, le Comité Linguistique Kotava a adopté les résolutions suivantes :

Résolution	Portée	Sujet	Document de référence	Décision
R-2009-01	<i>Avarigot</i>	Extension du système des modalités. Nouvelles modalités principales : Apparent, Conatif, Créditif. Principe des sous-modalités	www.kotava.org/fr/fr_teliz_graycaveindeem.pdf	Adoption
V-2009-02	<i>Avavertasiki</i>	Préfixes verbalisateurs <i>run-</i> et <i>art-</i> pour les verbes d'action alternante	www.kotava.org/fr/fr_teliz_tugoatesasgray.pdf	Adoption
T-2009-03	<i>Avatrogarnak</i>	Suffixes de paire polarisable <i>-yi</i> et <i>-yu</i>		Rejet
V-2009-04	<i>Avavertasiki</i>	Système des adverbes d'énonciation <i>ae</i> , <i>aje</i> , etc.	www.kotava.org/fr/fr_teliz_slemaramuge.pdf	Adoption
V-2009-05	<i>Avavertasiki</i>	Circum-adverbes <i>djak</i> et <i>djam</i> de citation et incise	www.kotava.org/fr/fr_teliz_slemaramuge.pdf	Adoption
V-2009-06	<i>Avavertasiki</i>	Nouveaux verbes de mouvement <i>fi</i> , <i>ni</i> , <i>stí</i>	www.kotava.org/fr/fr_pulviropa_303.pdf	Adoption
V-2009-07	<i>Avavertasiki</i>	Nouveau substantif <i>olkoy</i> en lien avec certains suffixes	www.kotava.org/phpBB2/viewforum.php?t=551	Adoption
B-2009-08	<i>Avaboyasiki</i>	Tiret séparateur de mots composés		Rejet
V-2009-09	<i>Avavertasiki</i>	Utilisation des suffixes totaux sur préposition		Rejet
I-2009-10	<i>Avixulesiki</i>	Alternative d'utilisation de la lettre <i>Y</i> à la place de <i>H</i>		Etude
I-2009-11	<i>Avixulesiki</i>	Préfixe verbalisateur d'adjectif <i>dim-</i>		Etude
V-2009-12	<i>Avavertasiki</i>	Nouveaux termes		Adoption
R-2009-13	<i>Avarigot</i>	Grammaire Kotava officielle : version III.11	www.kotava.org/fr/fr_pulviropa_000.pdf	Adoption
R-2009-14	<i>Avarigot</i>	Lexique Kotava officiel : 17784 termes recensés	www.kotava.org/ravlemak/ravlemak.php	Adoption

La portée des résolutions :

- *Avarigot* (R) : Fondement de la langue. Élément de base. S'impose de façon absolue à chacun. Impératif
- *Avavertasiki* (V) : Régulation-cadre. Éléments linguistiques normalisés. S'imposent tels quels, de façon limitative. Impératif
- *Avatrogarnak* (T) : Nomenclature de termes. Aborde un domaine particulier et le normalise. Eventuellement extensible. Impératif
- *Avapebusiki* (P) : Point d'analyse et d'explication. Donne une interprétation générale sur un point particulier. Facultatif
- *Avixulesiki* (I) : Préconisation. Suggère des idées à développer ou à compléter plus avant. Facultatif
- *Avaboyasiki* (B) : Livre un avis d'usage ou de « bonne pratique ». Facultatif

R-2009-01 :	Extension du système des modalités. Principes et liste des sous-modalités Le système des modalités principales est étendu à dix, avec l'apparition du Créditif fo(l)-, de l'Apparent nu(v)- et du Conatif la(g)- Détermination et fixation du principes des sous-modalités rattachées et emboîtées dans les modalités principales. Liste exhaustive et fixatrice des sous-modalités, de leur sens et de leur emploi. Celles-ci sont destinées à remplacer l'usage de nombreuses subordonnées lourdes et peu élégantes.	Adoption
V-2009-02 :	Nouveaux préfixes verbalisateurs run- et art-. Verbes d'action alternante Nouveaux préfixes permettant d'exprimer la spécificité d'une action alternante - run- : allumer, ouvrir, démarrer (tiré de la préposition idem) - art- : éteindre, fermer, stopper (tiré de la préposition idem) Préfixes verbalisateurs sur base substantive.	Adoption
T-2009-03 :	Suffixes de paire polarisable -yi et -yu L'idée était de distinguer pour des mots fonctionnant sur le principe de paire polarisable (oppositions haut/bas, gauche/droite, avant/après, recto/verso, etc.) de disposer de deux suffixes éventuels pour exprimer chacun des deux états. L'idée a été rejetée en raison de sa faible productivité, de la difficulté de frontière entre termes, de l'éventuelle connotation positive/négative de certaines oppositions et de l'arbitraire du choix. D'autant qu'existent des mécanismes simples et satisfaisants de composition pour exprimer ces polarités.	Rejet
V-2009-04 :	Système des adverbes d'énonciation ae, aje, etc. Détermination et principes des adverbes d'énonciation, permettant au locuteur d'apporter un jugement sur un propos qu'il tient ou rapporte. 7 adverbes d'énonciation, basés sur une gradation tirée des suffixes totaux. Ae, anhe, aje, ame, anse, ape, arse.	Adoption
V-2009-05 :	Circum-adverbes djak et djam de citation et incise En relation avec les nouveaux adverbes d'énonciation, création et adoption de deux « circum-adverbes » permettant de rapporter un discours indirect, une citation ou créer une incise dans une phrase. Principe de balisage de ces adverbes spécifiques : formes « ouvrantes » djam et djak, combinées avec en « fermeture » les adverbes d'énonciation enclisés (djamae, djamanhe, etc.).	Adoption
V-2009-06 :	Nouveaux verbes de mouvement fí, ní, stí Adoption de trois nouveaux verbes de mouvement, non-personnels, pouvant se combiner avec les prépositions locatives. - ní : pour les déplacements de liquides, matières, fluides visibles, objets, véhicules - stí : pour les déplacements de fluides invisibles, ondes, bruits - fí : pour les mouvements de concepts abstraits, d'êtres immatériels.	Adoption
V-2009-07 :	Nouveau substantif olkoy en lien avec certains suffixes Adoption d'un nouveau substantif à valeur « variable », en relation avec les suffixes collectifs -eem, -ak et -xo, indiquant un élément d'un ensemble cité, et permettant d'éviter des répétitions de terme. Mot dérivé de olk (grain, base du suffixe : élément constitutif).	Adoption
B-2009-08 :	Tiret séparateur de mots composés	Rejet

Rejet d'une proposition visant à admettre la présence d'un tiret entre les éléments dans un composé, pour en faciliter la lecture. Le tiret est maintenu en usage écrit exclusif d'une abréviation, d'accompagnement de la particule modale co- ou d'élosion-séparateur de radical numéral dans un nombre.

V-2009-09 :	Utilisation des suffixes totaux sur préposition Rejet d'une proposition visant à autoriser l'usage de suffixes totaux sur une préposition. Les prépositions restent des mots de classe 4 dans le tableau morphologique, absolument invariables et non susceptibles de recevoir des extensions suffixales, y compris les prépositions locatives ou temporelles.	Rejet
I-2009-10 :	Alternative d'utilisation de la lettre Y à la place de H Alternative visant à autoriser le remplacement à l'écrit de la lettre H (le nha) par son équivalent phonétique Y (ya). Le H n'existe que dans les digrammes lh, mh, nh, soit un nombre restreint de mot, et au travers du suffixe total -nh-. Il est sûr que le Y du Kotava pourrait totalement le remplacer en toutes situations. Oralement cela ne pose aucune difficulté et à l'écrit, il n'y a aucun conflit phonologique potentiel au remplacement du H, à la restriction limitée de la forme -anh du suffixe total (qui pourrait donc être aussi -any) où l'on rencontrerait un -y terminal sans voyelle de diphtongaison. Décision devant faire l'objet d'une étude approfondie et d'une expérimentation minimale d'un an afin de juger de la tendance des locuteurs.	Etude et expérimentation
I-2009-11 :	Préfixe verbalisateur d'adjectif dim- Création d'un nouveau préfixe verbalisateur d'adjectif pour exprimer l'idée de retour à un état premier (ex. redevenir froid). À l'étude.	Etude
V-2009-12 :	Nouveaux termes Adoption d'un certain nombre de nouveaux termes lexicaux. Environ 60 termes outre ceux apparus au travers des résolutions ci-dessus.	Adoption
R-2009-13 :	Grammaire Kotava officielle : version III.11 Adoption de la version de référence de la grammaire officielle, résultat de la version précédente amendée par les résolutions adoptées ci-dessus.	Adoption
R-2009-14 :	Lexique Kotava officiel : 17784 termes recensés Arrêté du lexique officiel actuel, résultat de l'état précédent du lexique complété et modifié par les résolutions adoptées ci-dessus (rappel : 17724 termes officiels précédemment).	Adoption